

PAR COURRIEL

Québec, le 12 avril 2022

Maître Annie Lafond
Greffière
Ville de Val-d'Or
855, 2^e Avenue
Val-d'Or (Québec) J9P 1W8

N/Réf. : M602257

Madame,

Je vous informe que le règlement 2022-15 de la Ville de Val-d'Or, par lequel le conseil décrète un emprunt de 4 365 600 \$, a été approuvé aujourd'hui conformément à la loi.

L'approbation de ce règlement ne dispense pas l'organisme d'obtenir, le cas échéant, tout permis, certificat, autorisation, approbation ou avis requis en vertu d'une loi, d'un règlement ou d'un programme d'aide financière.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Richard Villeneuve, CPA, CA
Directeur de l'accompagnement
et des finances municipales



RÈGLEMENT 2022-15

Règlement décrétant une dépense de 4 365 600 \$ et un emprunt de 4 365 600 \$ pour la réalisation de divers travaux relatifs à la construction et à la réfection d'infrastructures de rue, de rampes de mise à l'eau et d'un stationnement, ainsi qu'à la circulation.

PRÉAMBULE

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors d'une séance ordinaire du conseil municipal tenue le lundi 17 janvier 2022 et qu'un projet de règlement a été déposé à cette même séance;

EN CONSIDÉRATION de ce qui précède, le conseil municipal décrète ce qui suit :

ARTICLES

Article 1

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

Article 2

Le conseil municipal est autorisé à faire exécuter les travaux mentionnés dans le présent règlement conformément aux plans et devis ci-dessous énumérés, incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus, tel qu'il appert des estimations détaillées préparées par la division ingénierie du Service des infrastructures urbaines, et approuvées le 11 janvier 2022 par M. Danny Burbridge, ingénieur et directeur de ce service, figurant à l'annexe A du présent règlement et en faisant partie intégrante.

LISTE DES TRAVAUX ET DES PLANS CORRESPONDANTS

DESCRIPTION DU PROJET	PLANS N ^{OS}
Aménagement de la 3 ^e Avenue, entre les 7 ^e et 8 ^e Rues	-
Prolongement de la conduite pluviale sur le chemin Sullivan, entre les rues Gélinas et Germain	ST-970, feuillet 1 et 2
Prolongement du réseau pluvial de la 7 ^e Rue	ST-962, feuillet 1 et 2
Réfection de la chaussée de la rue Fortin, incluant le resurfaçage de la chaussée sur les rue Savoie et de la Bourgade	ST-969, feuillet 1 à 7
Correction de la voirie sur la 7 ^e Rue, entre la 1 ^{ère} Avenue et le boulevard Forest	ST-966, feuillet 1 à 3
Planage et resurfaçage sur la 7 ^e Rue, entre la rue Dion et le boulevard Forest	PL-688
Planage et resurfaçage sur le boulevard de l'Hôtel-de-Ville, entre la rue Dupuis et le boulevard Sabourin, incluant l'aménagement de l'intersection des boulevards Sabourin et de l'Hôtel-de-Ville	PL-689, feuillet 1 et 2

DESCRIPTION DU PROJET	PLANS N ^{os}
Réfection complète de l'infrastructure de chaussée existante de la rue Bégin, entre la rue Beaupré et la route 397	ST-967, feuillet 1 à 4
Mise en place de béton bitumineux sur la rue des Tilleuls, entre les rues des Beaubois et de la Pinède	ST-968, feuillet 1 et 2
Construction de bordures et mise en place de béton bitumineux dans le futur stationnement du Centre multisport Fournier	ST-956, feuillet 1 à 6
Aménagement d'un stationnement et de la descente de bateau sur le chemin Harricana	-
Aménagement d'un stationnement pour la descente de bateau sur la rue Élizabeth	-
Aménagement de la descente de bateau au pont Champagne	-

Article 3

Le conseil municipal est autorisé à dépenser une somme de 4 365 600 \$ pour les fins du présent règlement.

Article 4

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil municipal est autorisé à emprunter une somme de 4 365 600 \$ sur une période de 10 ans.

Article 5

- 5.1** Afin de pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de la partie de l'emprunt au montant de **95 732,30 \$**, visant la partie des travaux relatifs à la **réfection complète de l'infrastructure de chaussée existante de la rue Bégin, entre la rue Beaupré et la route 397**, incluant les frais incidents, décrétés par le présent règlement, il est imposé et il sera prélevé annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés dans le bassin de taxation décrit à l'**annexe B-1** des présentes, qui en fait partie intégrante, une taxe spéciale à un taux suffisant, basée sur l'étendue de front de ces immeubles imposables, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.
- 5.2** Afin de pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de la partie de l'emprunt au montant de **29 612,68 \$**, visant la partie des travaux relatifs à la **mise en place de béton bitumineux sur la rue des Tilleuls, entre les rues des Beaubois et de la Pinède**, incluant les frais incidents, décrétés par le présent règlement, il est imposé et il sera prélevé annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés dans le bassin de taxation décrit à l'**annexe B-2** des présentes, qui en fait partie intégrante, une taxe spéciale à un taux suffisant, basée sur l'étendue de front de ces immeubles imposables, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.
- 5.3** Afin de pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles du **solde de l'emprunt**, au montant de **4 240 255,02 \$**, incluant les frais incidents décrétés par le présent règlement, il est imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la ville de Val-d'Or, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.
- 5.4** En application des articles 5.1 et 5.2, lorsqu'il s'agit d'un lot situé à un carrefour, la formule utilisée pour déterminer la taxe payable consiste en l'addition de la mesure des deux côtés qui ne sont pas adjacents à la rue, et la division de ce résultat par 2.

Article 6

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avèrerait insuffisante.

Article 7

Le conseil municipal affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil municipal affecte également au paiement d'une partie ou de la totalité du service de la dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

Article 8

Le présent règlement entrera en force et en vigueur après l'accomplissement des formalités édictées par la loi.

ADOPTION, le 7 février 2022.

APPROBATION PAR LE MAMH, le 12 avril 2022.

ENTRÉE EN VIGUEUR, le 11 mai 2022.

(SIGNÉ) Céline Brindamour

CÉLINE BRINDAMOUR, mairesse

(SIGNÉ) Annie Lafond, notaire

**ANNIE LAFOND, notaire
Greffière**

VILLE DE VAL-D'OR
INFRASTRUCTURES URBAINES - division ingénierie

RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2022-15

RÈGLEMENT 2022-15
ANNEXE A

RÉSUMÉ DES COÛTS

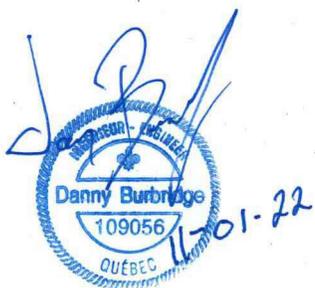
DESCRIPTION	MONTANT
ESTIMATION POUR L'ACHAT DE MATÉRIAUX POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA 3 ^e AVENUE, ENTRE LES 7 ^e ET 8 ^e RUES	750 000 \$
ESTIMATION POUR LE PROLONGEMENT DE LA CONDUITE PLUVIALE SUR LE CHEMIN SULLIVAN, ENTRE LES RUES GÉLINAS ET GERMAIN	285 000 \$
ESTIMATION POUR LE PROLONGEMENT DU RÉSEAU PLUVIAL 7 ^e RUE	30 000 \$
ESTIMATION POUR LA RÉFECTION DE CHAUSSÉE DE LA RUE FORTIN INCLUANT LE RESURFAÇAGE DE LA CHAUSSÉE SUR LES RUES SAVOIE ET BOURGADE	600 000 \$
ESTIMATION POUR LA CORRECTION DE LA VOIRIE SUR LA 7 ^e RUE, ENTRE LA 1 ^{re} AVENUE ET LE BOULEVARD FOREST	390 000 \$
ESTIMATION POUR LE PLANAGE ET RESURFAÇAGE SUR LA 7 ^e RUE, ENTRE LA RUE DION ET LE BOULEVARD FOREST	245 000 \$
ESTIMATION POUR LE PLANAGE ET RESURFAÇAGE SUR LE BOULEVARD DE L'HÔTEL-DE-VILLE, ENTRE LA RUE DUPUIS ET LE BOULEVARD SABOURIN INCLUANT L'AMÉNAGEMENT DE L'INTERSECTION DES BOULEVARDS SABOURIN ET DE L'HÔTEL-DE-VILLE	195 000 \$
ESTIMATION POUR LA RÉFECTION COMPLÈTE DE L'INFRASTRUCTURE DE CHAUSSÉE EXISTANTE DE LA RUE BÉGIN, ENTRE LA RUE BEAUPRÉ ET LA ROUTE 397	330 000 \$
ESTIMATION POUR LA MISE EN PLACE DE BÉTON BITUMINEUX SUR LA RUE DES TILLEULS, ENTRE LES RUES DES BEAUBOIS ET DE LA PINÈDE	65 000 \$
ESTIMATION POUR LA CONSTRUCTION DE BORDURE ET MISE EN PLACE DE BÉTON BITUMINEUX DANS LE FUTUR STATIONNEMENT DU CENTRE MULTISPORT FOURNIER	375 000 \$
ESTIMATION POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN STATIONNEMENT ET DE LA DESCENTE DE BATEAU SUR LE CHEMIN HARRICANA	575 000 \$
ESTIMATION POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN STATIONNEMENT POUR LA DESCENTE DE BATEAU RUE ÉLIZABETH	90 000 \$
ESTIMATION POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA DESCENTE DE BATEAU AU PONT CHAMPAGNE	50 000 \$

VILLE DE VAL-D'OR
INFRASTRUCTURES URBAINES - division ingénierie

RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2022-15

RÉSUMÉ DES COÛTS

DESCRIPTION	MONTANT
ESTIMATION DES COÛTS POUR CONSTRUIRE DIVERS AMÉNAGEMENTS DANS CERTAINES RUES AFIN D'AMÉLIORER LA SÉCURITÉ SELON LES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ CONSULTATIF DE CIRCULATION	50 000 \$
ESTIMATION DES COÛTS POUR CONSTRUIRE DIVERS AMÉNAGEMENTS DANS CERTAINS DROITS DE PASSAGE ENTRE DEUX RUES MENANT À UN PARC	50 000 \$
Sous-total	4 080 000 \$
FRAIS DE FINANCEMENT (±7%)	285 600 \$
TOTAL	4 365 600 \$



DANNY BURBRIDGE, ing. directeur
Infrastructures urbaines OIQ #109056

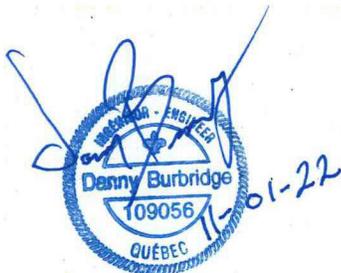
Le 11 janvier 2022

RÈGLEMENT 2022-15

LISTE DE PLANS

DESCRIPTION	NO. PLAN	DATE	RÉVISÉ LE
Prolongement de la conduite pluviale sur le chemin Sullivan, entre les rues Gélinas et Germain	ST-970 1 de 2 ST-970 2 de 2	Janvier 2022	Janvier 2022
Prolongement du réseau pluvial 7 ^e Rue	ST-962 1 de 2 ST-962 2 de 2	Janvier 2022	Janvier 2022
Réfection de l'infrastructure de chaussée de la rue Fortin incluant le resurfaçage de la chaussée sur les rues Savoie et Bourgade	ST-969 1 de 7 ST-969 2 de 7 ST-969 3 de 7 ST-969 4 de 7 ST-969 5 de 7 ST-969 6 de 7 ST-969 7 de 7	Janvier 2022	Janvier 2022
Correction de la voirie sur la 7 ^e Rue, entre la 1 ^{re} Avenue et le boulevard Forest	ST-966 1 de 3 ST-966 2 de 3 ST-966 3 de 3	Janvier 2022	Janvier 2022
Planage et resurfaçage sur la 7 ^e Rue, entre la rue Dion et le boulevard Forest	PL-688 1 de 1	Janvier 2022	Janvier 2022

DESCRIPTION	NO. PLAN	DATE	RÉVISÉ LE
Planage et resurfaçage sur le boulevard de l'Hôtel-de-Ville, entre la rue Dupuis et le boulevard Sabourin incluant l'aménagement de l'intersection des boulevards Sabourin et de l'Hôtel-de-Ville	PL-689 1 de 2 PL-689 2 de 2	Janvier 2022	Janvier 2022
Réfection complète de l'infrastructure de chaussée existante de la rue Bégin, entre la rue Beaupré et la route 397	ST-967 1 de 4 ST-967 2 de 4 ST-967 3 de 4 ST-967 4 de 4	Janvier 2022	Janvier 2022
Mise en place de béton bitumineux sur la rue des Tilleuls, entre les rues des Beaubois et de la Pinède	ST-968 1 de 2 ST-968 2 de 2	Janvier 2022	Janvier 2022
Construction de bordure et mise en place de béton bitumineux dans le futur stationnement du Centre multisport Fournier	ST-956 1 de 6 ST-956 2 de 6 ST-956 3 de 6 ST-956 4 de 6 ST-956 5 de 6 ST-956 6 de 6	Janvier 2022	Janvier 2022



DANNY BURBRIDGE, ing. directeur, OIQ #109056
 Infrastructures urbaines
 Le 11 janvier 2022

VILLE DE VAL-D'OR
INFRASTRUCTURES URBAINES - DIVISION INGÉNIERIE

**ESTIMATION POUR L'ACHAT DE MATÉRIAUX POUR
L'AMÉNAGEMENT DE LA 3^e AVENUE, ENTRE LES 7^e ET 8^e RUES**

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE a	QTE APPROX. b	TOTAL a x b = c
	RÈGL : 2022-15-1				
	<u>ARCHITECTURE - RÉAMÉNAGEMENT</u>				
1.	Bordure granit (plantation)	m lin.	75,00 \$	397	29 775,00 \$
2.	Pavé autoblocant 1	m ²	250,00 \$	148	37 000,00 \$
3.	Pavé autoblocant 3	m ²	150,00 \$	96	14 400,00 \$
4.	Pavé trottoir 1	m ²	150,00 \$	519	77 850,00 \$
5.	Pavé trottoir 2	m ²	150,00 \$	9	1 350,00 \$
6.	Arbre	unité	450,00 \$	16	7 200,00 \$
7.	Graminées et arbuste	m ²	150,00 \$	184	27 600,00 \$
8.	Base de bois (plantation)	unité	600,00 \$	85	51 000,00 \$
9.	Grille de protection d'arbres	unité	6 000,00 \$	15	90 000,00 \$
10.	Mobilier urbain (banc)	unité	2 000,00 \$	5	10 000,00 \$
11.	Mobilier urbain (support à vélos)	unité	2 000,00 \$	2	4 000,00 \$
12.	Mobilier urbain (poubelle)	unité	2 000,00 \$	2	4 000,00 \$
	<u>INGÉNIERIE - CIVIL</u>				
13.	Puisard type P-4 avec réserve de 500 mm côté nord incluant raccord	unité	7 000,00 \$	3	21 000,00 \$
14.	Puisard type P-4 avec réserve de 500 mm côté sud incluant raccord	unité	7 000,00 \$	2	14 000,00 \$
15.	Bordure de granit (rue)	m lin.	300,00 \$	436	130 800,00 \$
	<u>INGÉNIERIE - ÉLECTRICITÉ</u>				
16.	Luminaire montage simple pour intersection	unité	5 500,00 \$	1	5 500,00 \$
17.	Luminaire montage simple c/a accessoires	unité	5 000,00 \$	10	50 000,00 \$

VILLE DE VAL-D'OR
INFRASTRUCTURES URBAINES - DIVISION INGÉNIERIE

**ESTIMATION POUR L'ACHAT DE MATÉRIAUX POUR
L'AMÉNAGEMENT DE LA 3^e AVENUE, ENTRE LES 7^e ET 8^e RUES**

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE a	QTE APPROX. b	TOTAL a x b = c
	RÈGL : 2022-15-1				
18.	Colonne lumineuse	unité	3 000,00 \$	7	21 000,00 \$
19.	Colonne non lumineuse	unité	1 500,00 \$	13	19 500,00 \$
20.	Conduit et filerie pour éclairage et prise	lot	8 000,00 \$	1	8 000,00 \$
21.	Base de béton lampadaire	unité	1 750,00 \$	11	19 250,00 \$
22.	Base de béton colonne lumineuse	unité	1 505,00 \$	20	30 100,00 \$
23.	Base de béton cabinet d'éclairage	unité	1 400,00 \$	1	1 400,00 \$
24.	Feu de circulation, potences et têtes	forfaitaire	19 000,00 \$	1	19 000,00 \$
25.	Conduit et filerie pour système de feu	lot	5 050,00 \$	1	5 050,00 \$
26.	Base de béton pour feu	unité	1 600,00 \$	2	3 200,00 \$
27.	Base de béton cabinet de feu	unité	1 050,00 \$	1	1 050,00 \$
28.	Conduit pour système de caméras (3)	forfaitaire	5 000,00 \$	1	5 000,00 \$
29.	Conduit pour système WIFI	forfaitaire	6 000,00 \$	1	6 000,00 \$

TOTAL DES COÛTS DIRECTS **714 025,00 \$**

TAXES NETTES **35 612,00 \$**
TVQ (50 % de 9,975 %)

TOTAL DES COÛTS DIRECTS ET TAXES NETTES **749 637,00 \$**

TOTAL ARRONDI **750 000,00 \$**

Stephan Larose

Préparé par Stephan Larose, technicien sénior

Le 17 décembre 2021

VILLE DE VAL-D'OR
INFRASTRUCTURES URBAINES - DIVISION INGÉNIERIE

**ESTIMATION POUR LE PROLONGEMENT DE LA CONDUITE PLUVIALE SUR LE
CHEMIN SULLIVAN, ENTRE LES RUES GÉLINAS ET GERMAIN**

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE a	QTÉ APPROX. b	TOTAL a x b = c
	RÈGL.: 2022-15-2				
	Plan : ST-970 1 à 2				
	<u>ÉGOUT PLUVIAL</u>				
1.	Conduite PVC DR35, 450 Ø mm	m lin.	105,00 \$	105	11 025,00 \$
2.	Regard d'égout sanitaire (M-1200 de Lécuyer)	unité	5 000,00 \$	2	10 000,00 \$
3.	Regard d'égout sanitaire (M-1600 de Lécuyer)	unité	6 500,00 \$	1	6 500,00 \$
4.	Manchon FERNCO PVC à TTO 450 Ø mm	unité	500,00 \$	2	1 000,00 \$
5.	Sellette KORN-N-TEE 450 Ø mm béton	unité	165,00 \$	1	165,00 \$
6.	Sellette de raccordement sur TTO 150mm	unité	75,00 \$	1	75,00 \$
7.	Puisard P-4 Lécuyer incluant raccordement à l'existant	unité	2 360,00 \$	1	2 360,00 \$
8.	Conduite de PVC DR35 150 Ø mm	m lin.	26,00 \$	16	416,00 \$
9.	Guideur cadre et grille	unité	1 200,00 \$	1	1 200,00 \$
					32 741,00 \$
	<u>REEMPLACEMENT DES STRUCTURES EXISTANTES</u>				
10.	Ajustement de regard de type ajustable	unité	1 000,50 \$	2	2 001,00 \$
11.	Ajustement de puisard de type ajustable	unité	925,50 \$	1	925,50 \$
12.	Remplacement de bouche à clé	unité	2 875,00 \$	2	5 750,00 \$
					8 676,50 \$
	<u>VOIRIE ET DRAINAGE</u>				
13.	Sous-fondation en gravier naturel MG-112, épaisseur 750 mm	t métr.	0,40 \$	1551	620,40 \$
14.	Fondation supérieure en gravier concassé de calibre MG-20, épaisseur 300 mm	t métr.	9,50 \$	760	7 220,00 \$
					7 840,40 \$

VILLE DE VAL-D'OR
INFRASTRUCTURES URBAINES - DIVISION INGÉNIERIE

**ESTIMATION POUR LE PROLONGEMENT DE LA CONDUITE PLUVIALE SUR LE
CHEMIN SULLIVAN, ENTRE LES RUES GÉLINAS ET GERMAIN**

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE a	QTÉ APPROX. b	TOTAL a x b = c
RÈGL.: 2022-15-2					
<u>STRUCTURE DE BÉTON</u>					
15.	Enlèvement de trottoir	m. lin.	150,00 \$	64	9 600,00 \$
16.	Enlèvement de bordure	m. lin.	60,00 \$	5	300,00 \$
17.	Bordure de béton de ciment 200 mm	m. lin.	180,00 \$	5	900,00 \$
18.	Trottoir de béton de ciment, largeur 1,5m	m. lin.	365,00 \$	175	63 875,00 \$
					74 675,00 \$
<u>PRÉPARATION DE SURFACE ET PAVAGE</u>					
19.	Trait de scie et enlèvement de pavage en tranchée	m ²	28,00 \$	810	22 680,00 \$
20.	Scarification et mise en forme finale de la chaussée	m ²	5,00 \$	1050	5 250,00 \$
21.	Addition de granulat concassé MG-20 pour correction finale du profil	t métr.	40,00 \$	65	2 600,00 \$
22.	Mise en place de béton bitumineux ESG-14 couche unique, taux de pose 165 kg/m ²	t métr.	185,00 \$	180	33 300,00 \$
23.	Mise en place de béton bitumineux ESG-14 en tranchée couche unique, taux de pose 165 kg/m ²	t métr.	470,00 \$	35	16 450,00 \$
24.	Béton bitumineux de type ESG-10 pour entrée de cour incluant la préparation granulaire	m ²	170,00 \$	360	61 200,00 \$
					141 480,00 \$

VILLE DE VAL-D'OR
INFRASTRUCTURES URBAINES - DIVISION INGÉNIERIE

**ESTIMATION POUR LE PROLONGEMENT DE LA CONDUITE PLUVIALE SUR LE
CHEMIN SULLIVAN, ENTRE LES RUES GÉLINAS ET GERMAIN**

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE a	QTÉ APPROX. b	TOTAL a x b = c
	RÈGL.: 2022-15-2				
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS				265 412,90 \$
	FRAIS INCIDENTS	CONTRÔLE DE SOL (±2 %)			5 308,26 \$
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS ET FRAIS INCIDENTS				270 721,16 \$
	TAXES NETTES	TVQ (50 % de 9,975 %)			13 502,22 \$
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS, FRAIS INCIDENTS ET TAXES NETTES				284 223,38 \$
	TOTAL ARRONDI				285 000,00 \$



Préparé par Stéphan Larose, technicien senior - 21 novembre 2017

Actualisé par Sophie Boulanger-Veillet, technicienne - 19 novembre 2021

VILLE DE VAL-D'OR
Infrastructures urbaines - division ingénierie

**ESTIMATION POUR LE PROLONGEMENT
DU RÉSEAU PLUVIAL 7^e RUE**

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE a	QTE APPROX. b	TOTAL a x b = c
	RÈGL. 2022-15-2				
	Plan : ST-962 1 à 2				
	<u>PLUVIAL</u>				
1.	Achat de matériaux pour le prolongement du réseau pluvial	forfaitaire	21 000,00 \$	1	21 000,00 \$
					21 000,00 \$
	<u>VOIRIE ET DRAINAGE</u>				
2.	Sable d'enrobage de type CG-14	t métr.	7,00 \$	250	1 750,00 \$
3.	Sous-fondation en gravier naturel MG-112	t métr.	0,70 \$	430	301,00 \$
4.	Fondation supérieure en granulat concassé MG-20 épaisseur 300 mm	t métr.	10,00 \$	430	4 300,00 \$
					6 351,00 \$
TOTAL DES COÛTS DIRECTS					27 351,00 \$
FRAIS INCIDENTS		CONTRÔLE DE SOL (±2 %)			547,02 \$
TOTAL DES COÛTS DIRECTS ET FRAIS INCIDENTS					27 898,02 \$
TAXES NETTES		TVQ (50 % de 9,975 %)			1 391,41 \$
TOTAL DES COÛTS DIRECTS, FRAIS INCIDENTS ET TAXES NETTES					29 289,43 \$
TOTAL ARRONDI					30 000,00 \$

Stéphan Larose

Préparé par Stéphan Larose, technicien senior
Le 26 novembre 2021

VILLE DE VAL-D'OR

INFRASTRUCTURES URBAINES - DIVISION INGÉNIERIE

ESTIMATION POUR LA RÉFECTION DE CHAUSSÉE DE LA RUE FORTIN INCLUANT LE RESURFAÇAGE DE LA CHAUSSÉE SUR LES RUES SAVOIE ET BOURGADE

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE a	QTE APPROX. b	TOTAL a x b = c
RÉGL.: 2022-15-3					
Plan : ST-969 1 à 7					
1.	Sous-fondation en gravier naturel MG-112, épaisseur de 750 mm	t métr.	0,61 \$	4000	2 440,00 \$
2.	Fondation supérieure en gravier concassé MG-20 épaisseur 300 mm	t métr	9,50 \$	1270	12 065,00 \$
3.	Membrane géotextile 7609 à la ligne d'infrastructure	m ²	1,50 \$	2691	4 036,50 \$
4.	Ponceau PEHD diam. 600 mm	m	100,00 \$	72	7 200,00 \$
5.	Béton bitumineux de type ESG 14 couche unique, taux de pose à 164,7 kg/m ²	t métr.	185,00 \$	220	40 700,00 \$
6.	Scarification et mise en forme finale de la chaussée	m ²	5,50 \$	1755	9 652,50 \$
7.	Addition de granulats concassés MG-20 pour correction finale du profil	t métr.	40,00 \$	210	8 400,00 \$
8.	Mise en forme des accotements	m lin.	18,00 \$	3375	60 750,00 \$
9.	Aménagement des accès	m ²	29,00 \$	1836	53 244,00 \$
10.	Béton bitumineux de correction de type ESG-10, taux de 94,3 kg/m ²	t métr.	185,00 \$	976	180 560,00 \$
11.	Béton bitumineux de surface de type ESG-10, taux de 94,3 kg/m ²	t métr.	185,00 \$	976	180 560,00 \$

TOTAL DES COÛTS DIRECTS **559 608,00 \$**

FRAIS INCIDENTS **11 192,16 \$** **CONTRÔLE DE SOL (±2 %)**

TOTAL DES COÛTS DIRECTS ET FRAIS INCIDENTS **570 800,16 \$**

TAXES NETTES **28 468,66 \$** **TVQ (50% de 9,975%)**

TOTAL DES COÛTS DIRECTS, FRAIS INCIDENTS ET TAXES NETTES **599 268,82 \$**

TOTAL ARRONDI **600 000,00 \$**

Stéphan Larose

Préparé par Stéphan Larose, technicien senior et Sophie Boulanger-Veillet, technicienne
Le 18 novembre 2021

VILLE DE VAL-D'OR
INFRASTRUCTURES URBAINES - DIVISION INGÉNIERIE

**ESTIMATION POUR LA CORRECTION DE LA VOIRIE SUR LA
7^e RUE, ENTRE LA 1^{re} AVENUE ET LE BOULEVARD FOREST**

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE a	QTÉ APPROX. b	TOTAL a x b = c
	RÈGL.: 2022-15-4				
	Plan : ST-966 1 à 3				
1.	Excavation de la structure de la chaussée existante	m lin.	83,00 \$	185	15 355,00 \$
2.	Isolant thermique HI-40, épaisseur 0,050 (fourni par la Ville) incluant le sable tamisé	m ²	14,00 \$	1110	15 540,00 \$
3.	Fondation supérieure en gravier concassé MG-20, épaisseur 450 mm	t métr.	39,00 \$	1670	65 130,00 \$
4.	Planage sur une épaisseur de 40 mm	m ²	12,50 \$	3730	46 625,00 \$
5.	Remplacement de cadre et couvercle de regard	unité	3 500,00 \$	10	35 000,00 \$
6.	Remplacement de cadre et grille de puisard	unité	3 005,00 \$	7	21 035,00 \$
7.	Remplacement de bouche à clé	unité	2 500,00 \$	3	7 500,00 \$
8.	Scarification et mise en forme de la rue	m ²	5,00 \$	1540	7 700,00 \$
9.	Mise en place de béton bitumineux de base de type ESG-14, taux de pose 141,5 kg/m ²	t métr.	185,00 \$	260	48 100,00 \$
10.	Mise en place de béton bitumineux de surface de type ESG-10, taux de pose 94,3 kg/m ²	t métr.	200,00 \$	510	102 000,00 \$
TOTAL DES COÛTS DIRECTS					363 985,00 \$
FRAIS INCIDENTS			CONTRÔLE DE SOL (±2 %)		7 279,70 \$
TOTAL DES COÛTS DIRECTS ET FRAIS INCIDENTS					371 264,70 \$
TAXES NETTES			TVQ (50 % de 9,975 %)		18 516,83 \$
TOTAL DES COÛTS DIRECTS, FRAIS INCIDENTS ET TAXES NETTES					389 781,53 \$
TOTAL ARRONDI					390 000,00 \$
 Préparé par Stéphane Larose, technicien senior - 26 novembre 2020 Actualisé par Sophie Boulanger-Veillet, technicienne - 17 novembre 2021					

VILLE DE VAL-D'OR
INFRASTRUCTURE URBAINE - DIVISION INGÉNIERIE

**ESTIMATION POUR LE PLANAGE ET RESURFAÇAGE SUR LA 7^e RUE,
ENTRE LA RUE DION ET LE BOULEVARD FOREST**

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE a	QTÉ APPROX. b	TOTAL a x b = c
	RÈGL.: 2022-15-4				
	Plan : PL-688				
1.	Planage du pavage existant sur une épaisseur de 40 mm	m ²	12,50 \$	4110	51 375,00 \$
2.	Remplacement de bouche à clé	unité	2 875,00 \$	6	17 250,00 \$
3.	Remplacement de cadre et grille de puisard	unité	3 450,00 \$	3	10 350,00 \$
4.	Remplacement de cadre et couvercle de regard	unité	4 025,00 \$	8	32 200,00 \$
5.	Béton bitumineux de correction de type ESG-10, taux de 59,0 kg/m ²	t métr.	205,00 \$	180	36 900,00 \$
6.	Béton bitumineux de surface de type ESG-10, taux de 94,3 kg/m ²	t métr.	200,00 \$	400	80 000,00 \$
TOTAL DES COÛTS DIRECTS					228 075,00 \$
FRAIS INCIDENTS			CONTRÔLE DE SOL (±2 %)		4 561,50 \$
TOTAL DES COÛTS DIRECTS ET FRAIS INCIDENTS					232 636,50 \$
TAXES NETTES			TVQ (50 % de 9,975 %)		11 602,75 \$
TOTAL DES COÛTS DIRECTS, FRAIS INCIDENTS ET TAXES NETTES					244 239,25 \$
TOTAL ARRONDI					245 000,00 \$

Stéphan Larose

Préparé par Stéphan Larose, technicien senior - 5 novembre 2020
Actualisé par Sophie Boulanger-Veillet, technicienne - 16 novembre 2021

VILLE DE VAL-D'OR
INFRASTRUCTURE URBAINE - DIVISION INGÉNIERIE

**ESTIMATION POUR LE PLANAGE ET RESURFAÇAGE SUR LE BOULEVARD DE
L'HÔTEL-DE-VILLE, ENTRE LA RUE DUPUIS ET LE BOULEVARD SABOURIN INCLUANT
L'AMÉNAGEMENT DE L'INTERSECTION DES BOULEVARDS SABOURIN ET DE L'HÔTEL-DE-VILLE**

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE a	QTE APPROX. b	TOTAL a x b = c
	Plan : PL-689 1 à 2				
1.	Planage du pavage existant sur une épaisseur de 40 mm	m ²	13,00 \$	3270	42 510,00 \$
2.	Remplacement de bouche à clé	unité	2 875,00 \$	2	5 750,00 \$
3.	Remplacement de cadre et grille de puisard	unité	3 450,00 \$	1	3 450,00 \$
4.	Remplacement de cadre et couvercle de regard	unité	4 025,00 \$	2	8 050,00 \$
5.	Béton bitumineux de correction de type ESG-10, taux de 59,0 kg/m ²	t métr.	200,00 \$	100	20 000,00 \$
6.	Béton bitumineux de surface de type ESG-10, taux de 94,3 kg/m ²	t métr.	205,00 \$	315	64 575,00 \$
7.	Trait de scie et enlèvement de pavage en tranchée	m ²	29,00 \$	75	2 175,00 \$
8.	Enlèvement de bordure	m lin.	70,00 \$	75	5 250,00 \$
9.	Trottoir de béton de ciment 1,5 m	m lin.	365,50 \$	40	14 620,00 \$
10.	Bordure de béton de ciment 200 mm	m lin.	180,50 \$	35	6 317,50 \$
11.	Mise en place de béton bitumineux de type ESG-14 en tranchée couche unique, taux de pose 164,7 kg/m ²	t métr.	185,50 \$	15	2 782,50 \$
12.	Nivellement, mise en forme, pose de terre et tourbe	m ²	39,50 \$	165	6 517,50 \$
TOTAL DES COÛTS DIRECTS					181 997,50 \$
FRAIS INCIDENTS			CONTRÔLE DE SOL (±2 %)		3 639,95 \$
TOTAL DES COÛTS DIRECTS ET FRAIS INCIDENTS					185 637,45 \$
TAXES NETTES			TVQ (50 % de 9,975 %)		9 258,67 \$
TOTAL DES COÛTS DIRECTS, FRAIS INCIDENTS ET TAXES NETTES					194 896,12 \$
TOTAL ARRONDI					195 000,00 \$
 Préparé par Stéphan Larose, technicien senior et Sophie Boulanger-Veillet, technicienne Le 17 novembre 2021					

VILLE DE VAL-D'OR
INFRASTRUCTURES URBAINES - DIVISION INGÉNIERIE

**ESTIMATION POUR LA RÉFECTION COMPLÈTE DE L'INFRASTRUCTURE
DE CHAUSSÉE EXISTANTE DE LA RUE BÉGIN, ENTRE LA
RUE BEAUPRÉ ET LA ROUTE 397**

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE a	QTE APPROX. b	TOTAL a x b = c
	RÈGL.: 2022-15-5				
	Plan : ST-967 1 à 4				
1.	Rechargement en gravier concassé MG-20 sur une épaisseur de ± 250 mm	t métr.	40,50 \$	3150	127 575,00 \$
2.	Divers travaux de drainage, ponceau, enrochement, stabilisation de fossé et ensemencement hydraulique	forfaitaire	17 250,00 \$	1	17 250,00 \$
3.	Scarification et mise en forme finale de la chaussée	m ²	5,00 \$	5250	26 250,00 \$
4.	Béton bitumineux de type ESG-14 couche unique, taux de pose à 164,7 kg/m ²	t métr.	185,00 \$	550	101 750,00 \$
5.	Mise en forme des accotements	m lin.	18,00 \$	980	17 640,00 \$
6.	Aménagement des accès	m ²	30,00 \$	570	17 100,00 \$
TOTAL DES COÛTS DIRECTS					307 565,00 \$
FRAIS INCIDENTS		CONTRÔLE DE SOL (±2 %)			6 151,30 \$
TOTAL DES COÛTS DIRECTS ET FRAIS INCIDENTS					313 716,30 \$
TAXES NETTES		TVQ (50 % de 9,975 %)			15 646,60 \$
TOTAL DES COÛTS DIRECTS, FRAIS INCIDENTS ET TAXES NETTES					329 362,90 \$
TOTAL ARRONDI					330 000,00 \$

Stéphane Larose

Préparé par Stéphane Larose, technicien senior
Le 5 novembre 2020

VILLE DE VAL-D'OR
INFRASTRUCTURES URBAINES - DIVISION INGÉNIERIE

**ESTIMATION POUR LA MISE EN PLACE DE BÉTON BITUMINEUX
SUR LA RUE DES TILLEULS, ENTRE LES RUES DES BEAUBOIS ET DE LA PINÈDE**

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE a	QTE APPROX. b	TOTAL a x b = c
	RÈGL.: 2022-15-5				
	Plan : ST-968 1 à 2				
1.	Trait de scie et enlèvement de pavage en tranchée	m ²	30,00 \$	15	450,00 \$
2.	Addition de granulat concassé MG-20 pour ajustement final du profil	t métr.	40,00 \$	270	10 800,00 \$
3.	Scarification et mise en forme finale de la chaussée	m ²	5,00 \$	1500	7 500,00 \$
4.	Mise en place de béton bitumineux de type ESG-14 couche unique, taux de pose 164,7 kg/m ²	t métr.	185,50 \$	170	31 535,00 \$
5.	Mise en forme des accotements	m lin.	18,00 \$	300	5 400,00 \$
6.	Aménagement des accès	m ²	29,50 \$	140	4 130,00 \$
TOTAL DES COÛTS DIRECTS					59 815,00 \$
FRAIS INCIDENTS			CONTRÔLE DE SOL (±2 %)		1 196,30 \$
TOTAL DES COÛTS DIRECTS ET FRAIS INCIDENTS					61 011,30 \$
TAXES NETTES			TVQ (50 % de 9,975 %)		3 042,94 \$
TOTAL DES COÛTS DIRECTS, FRAIS INCIDENTS ET TAXES NETTES					64 054,24 \$
TOTAL ARRONDI					65 000,00 \$



Préparé par Stéphan Larose, technicien senior et Sophie Boulanger-Veillet, technicienne
Le 17 novembre 2021

VILLE DE VAL-D'OR
INFRASTRUCTURES URBAINES - DIVISION INGÉNIERIE

**ESTIMATION POUR LA CONSTRUCTION DE BORDURE ET MISE EN PLACE DE BÉTON
BITUMINEUX DANS LE FUTUR STATIONNEMENT DU CENTRE MULTISPORT FOURNIER**

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE a	QTE APPROX. b	TOTAL a x b = c
	RÈGL.: 2022-15-6				
	Plan : ST-956 1 à 6				
	<u>STRUCTURE DE BÉTON</u>				
1.	Elèvement de trottoir	m lin.	175,00 \$	15	2 625,00 \$
2.	Bordure de béton de ciment 200 mm excluant la préparation granulaire.	m lin.	185,00 \$	190	35 150,00 \$
3.	Trottoir de béton de ciment 1,5 m inclant la préparation granulaire	m lin.	380,00 \$	15	5 700,00 \$
4.	Trottoir de béton de ciment 1,5 m excluant la préparation granulaire	m lin.	340,00 \$	160	54 400,00 \$
	<u>AJUSTEMENT DE STRUCTURE</u>				
5.	Ajustement de regard ajustable	unité	1 000,50 \$	4	4 002,00 \$
6.	Ajustement de puisard ajustable	unité	935,00 \$	4	3 740,00 \$
	<u>PRÉPARATION DE SURFACE ET PAVAGE</u>				
7.	Trait de scie et enlèvement de pavage en tranchée	m ²	30,00 \$	20	600,00 \$
8.	Addition de granulat concassé pour ajustement final du profil	t métr.	40,00 \$	545	21 800,00 \$
9.	Scarification et mise en forme finale de la chaussée	m ²	5,00 \$	4540	22 700,00 \$
10.	Mise en place de béton bitumineux de type ESG-14 couche unique, taux de pose 188,6 kg/m ²	t métr.	185,50 \$	875	162 312,50 \$
	<u>AMÉNAGEMENT ET DIVERS</u>				
11.	Nivellement, mise en forme, pose de terre et tourbe	m ²	40,50 \$	725	29 362,50 \$
12.	Nivellement, mise en forme, pose de terre et ensemencement hydraulique	m ²	30,50 \$	265	8 082,50 \$

VILLE DE VAL-D'OR
 INFRASTRUCTURES URBAINES - DIVISION INGÉNIERIE

**ESTIMATION POUR LA CONSTRUCTION DE BORDURE ET MISE EN PLACE DE BÉTON
 BITUMINEUX DANS LE FUTUR STATIONNEMENT DU CENTRE MULTISPORT FOURNIER**

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE a	QTE APPROX. b	TOTAL a x b = c
	RÈGL.: 2022-15-6				
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS				350 474,50 \$
	FRAIS INCIDENTS		CONTRÔLE DE SOL (±2 %)		7 009,49 \$
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS ET FRAIS INCIDENTS				357 483,99 \$
	TAXE NETTE		TVQ (50% de 9,975 %)		17 829,51 \$
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS, FRAIS INCIDENTS ET TAXES NETTES				375 313,50 \$
	TOTAL ARRONDI				375 000,00 \$

Stéphan Larose

Préparé par Stéphan Larose, technicien senior - 13 novembre 2021
 Actualisé par Sophie Boulanger-Veillet, technicienne - 19 novembre 2021

VILLE DE VAL-D'OR
INFRASTRUCTURES URBAINES - DIVISION INGÉNIERIE

**ESTIMATION POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN STATIONNEMENT
ET DE LA DESCENTE DE BATEAU SUR LE CHEMIN HARRICANA**

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE a	QTE APPROX. b	TOTAL a x b = c
	RÉGL: 2022-15-7				
	<u>Aménagement et stationnement</u>				
1.	Décapage du site Fourniture et mise en place d'une membrane géotextile Fourniture et mise en place d'un ponceau 600 mm Mise en place de gravier naturel MG-112 Mise en place de gravier concassé MG-20 Fourniture et mise en place d'une haie Fourniture et mise en place de signalisation	forfaitaire	246 000,00 \$	1	246 000,00 \$
2.	Construction de la rampe de mise à l'eau, incluant le tapis.	forfaitaire	230 500,00 \$	1	230 500,00 \$
3.	Fourniture et installation d'un quai flottant	forfaitaire	50 000,00 \$	1	50 000,00 \$
4.	Fourniture et installation d'éclairage décoratif, table et banc	forfaitaire	10 000,00 \$	1	10 000,00 \$
TOTAL DES COÛTS DIRECTS					536 500,00 \$
FRAIS INCIDENTS					
CONTRÔLE DE SOL (±2 %)					10 730,00 \$
TOTAL DES COÛTS DIRECTS ET FRAIS INCIDENTS					547 230,00 \$
TAXES NETTES					
TVQ (50% de 9,975%)					27 293,10 \$
TOTAL DES COÛTS DIRECTS, FRAIS INCIDENTS ET TAXES NETTES					574 523,10 \$
TOTAL ARRONDI					575 000,00 \$

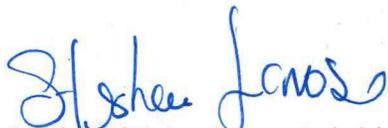
Stephan Larose

Préparé par Stéphan Larose, technicien senior
Le 11 janvier 2022

VILLE DE VAL-D'OR
INFRASTRUCTURES URBAINES - DIVISION INGÉNIERIE

**ESTIMATION POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN STATIONNEMENT POUR
LA DESCENTE DE BATEAU RUE ÉLIZABETH**

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE a	QTE APPROX. b	TOTAL a x b = c
	RÉGL: 2022-15-7				
	<u>Aménagement virée et stationnement</u>				
1.	Décapage du site Fourniture et mise en place d'une membrane géotextile Fourniture et mise en place d'un ponceau 600 mm Fourniture et mise en place de gravier naturel MG-112 Fourniture et mise en place de gravier concassé MG-20 Fourniture et mise en place d'une haie Fourniture et mise en place de signalisation	forfaitaire	84 000,00 \$	1	84 000,00 \$
TOTAL DES COÛTS DIRECTS					84 000,00 \$
FRAIS INCIDENTS					1 680,00 \$
CONTRÔLE DE SOL (±2 %)					
TOTAL DES COÛTS DIRECTS ET FRAIS INCIDENTS					85 680,00 \$
TAXES NETTES					4 273,29 \$
TVQ (50% de 9,975%)					
TOTAL DES COÛTS DIRECTS, FRAIS INCIDENTS ET TAXES NETTES					89 953,29 \$
TOTAL ARRONDI					90 000,00 \$



Préparé par Stéphan Larose, technicien senior
Le 11 janvier 2022

VILLE DE VAL-D'OR
 INFRASTRUCTURES URBAINES - DIVISION INGÉNIERIE

**ESTIMATION POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA DESCENTE
 DE BATEAU AU PONT CHAMPAGNE**

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE a	QTE APPROX. b	TOTAL a x b = c
	RÉGL: 2022-15-7				
1.	Construction de la rampe incluant les services de plongeurs (Tomlin)	forfaitaire	10 000,00 \$	1	10 000,00 \$
2.	Achat d'un quai flottant.	forfaitaire	37 000,00 \$	1	37 000,00 \$
TOTAL DES COÛTS DIRECTS					47 000,00 \$
TOTAL DES COÛTS DIRECTS ET FRAIS INCIDENTS					47 000,00 \$
TAXES NETTES			TVQ (50% de 9,975%)		2 344,13 \$
TOTAL DES COÛTS DIRECTS, FRAIS INCIDENTS ET TAXES NETTES					49 344,13 \$
TOTAL ARRONDI					50 000,00 \$

Stéphan Larose

Préparé par Stéphan Larose, technicien senior
 Le 11 janvier 2022

VILLE DE VAL-D'OR
INFRASTRUCTURES URBAINES - DIVISION INGÉNIERIE

**ESTIMATION DES COÛTS POUR CONSTRUIRE DIVERS AMÉNAGEMENTS DANS CERTAINES
RUES AFIN D'AMÉLIORER LA SÉCURITÉ SELON LES RECOMMANDATIONS
DU COMITÉ CONSULTATIF DE CIRCULATION**

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE a	QTÉ APPROX. b	TOTAL a x b = c
	RÈGL. 2022-15-8				
1.	Construction d'îlots de béton ou réaménagement d'intersection ainsi que la mise en place de pavé de béton, de dos-d'âne et de signalisation	forfaitaire	46 000,00 \$	1	46 000,00 \$
TOTAL DES COÛTS DIRECTS					46 000,00 \$
FRAIS INCIDENTS		CONTRÔLE DE SOL (±2 %)			920,00 \$
TOTAL DES COÛTS DIRECTS ET FRAIS INCIDENTS					46 920,00 \$
TAXES NETTES		TVQ (50 % de 9,975 %)			2 340,14 \$
TOTAL DES COÛTS DIRECTS, FRAIS INCIDENTS ET TAXES NETTES					49 260,14 \$
TOTAL ARRONDI					50 000,00 \$

Stéphan Larose

Stéphan Larose, technicien senior
Le 17 décembre 2021

VILLE DE VAL-D'OR
 INFRASTRUCTURES URBAINES - DIVISION INGÉNIERIE

**ESTIMATION DES COÛTS POUR CONSTRUIRE DIVERS AMÉNAGEMENTS DANS CERTAINS
 DROITS DE PASSAGE ENTRE DEUX RUES MENANT À UN PARC**

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE a	QTÉ APPROX. b	TOTAL a x b = c
	RÈGL. 2022-15-9				
1.	Coût pour la construction ou réaménagement de servitude de droit de passage menant à un parc	forfaitaire	46 000,00 \$	1	46 000,00 \$
TOTAL DES COÛTS DIRECTS					46 000,00 \$
FRAIS INCIDENTS		CONTRÔLE DE SOL (±2 %)			920,00 \$
TOTAL DES COÛTS DIRECTS ET FRAIS INCIDENTS					46 920,00 \$
TAXES NETTES		TVQ (50 % de 9,975 %)			2 340,14 \$
TOTAL DES COÛTS DIRECTS, FRAIS INCIDENTS ET TAXES NETTES					49 260,14 \$
TOTAL ARRONDI					50 000,00 \$



Stéphan Larose, technicien senior
 Le 17 décembre 2021

TAXES SPÉCIALES POUR BORDURES ET PAVAGE
SELON ESTIMATION (09-12-2021)

Année de travaux: 2022
1^{re} année d'imposition: 2023

Nom de rue : Bégin
Règlement d'emprunt: 2022-15

Taux d'intérêt = 3% sur 10 ans (reçu de Chantal Gilbert le 18-12-2020)
FACTEUR = 0,117230000

Bordure	0,00 \$
Pavage	117,96 \$

	Rue Locale	40% - 60%
	Collectrice de quartier	33% - 66%
	Collectrice	30% - 70%
	Artère	30% - 70%

Coût estimé						BORDURE			PAVAGE			TOTAL
N° civique	N° cadastre	Matricule	Frontage taxable	Frontage travaux	Frontage selon rôle	Coût au mètre		Taxe annuelle	Coût au mètre		Taxe annuelle	Taxe annuelle
						de façade	TOTAL		de façade	TOTAL		
186, ROUTE DES CAMPAGNARDS	5 646 624	1235-99-7646	23,38	33,91	58,41	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	117,96 \$	2 757,60 \$	323,27 \$	323,27 \$
200, RUE BÉGIN	5 646 625	1235-99-7512	33,91	33,91	33,91	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	117,96 \$	4 000,02 \$	468,92 \$	468,92 \$
206, RUE BÉGIN	4 952 636	1235-98-7361	30,06	60,96	60,96	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	117,96 \$	3 546,17 \$	415,72 \$	415,72 \$
RUE DE LA GRAVIÈRE (RUE)	4 952 082	1335-07-1299	18,29	18,29	0,00	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	117,96 \$	2 157,48 \$	252,92 \$	252,92 \$
212, RUE BÉGIN	4 952 628	1235-97-8779	22,86	60,96	60,96	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	117,96 \$	2 696,56 \$	316,12 \$	316,12 \$
218, RUE BÉGIN	4 952 633	1235-97-8618	22,86	60,96	60,96	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	117,96 \$	2 696,56 \$	316,12 \$	316,12 \$
RUE BISSON (RUE)	4 952 148	1235-96-2685	18,29	18,29	18,29	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	117,96 \$	2 157,48 \$	252,92 \$	252,92 \$
101, RUE BISSON	5 600 387	1235-96-8439	24,77	60,96	38,10	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	117,96 \$	2 921,27 \$	342,46 \$	342,46 \$
103, RUE BISSON	5 600 388	1235-96-8840 (M)	36,10	60,96	66,94	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	117,96 \$	4 494,27 \$	526,96 \$	526,96 \$
RUE LÉON-BERTRAND	4 952 087	1235-95-5238	20,06	20,06	0,00	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	117,96 \$	2 366,27 \$	277,40 \$	277,40 \$
238, RUE BÉGIN	4 952 631	1235-94-6498	31,76	60,96	60,96	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	117,96 \$	3 745,81 \$	439,12 \$	439,12 \$
SERVITUDE DE NON-CONSTRUCTION			3,00	3,00		0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	117,96 \$	353,88 \$	41,49 \$	41,49 \$
154, RUE BEAUPRÉ	4 952 670	1235-94-7838	23,68	52,24	36,54	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	117,96 \$	2 792,99 \$	327,42 \$	327,42 \$
0 RUE 13-47 JEAN-MARC THIBAUT	4 952 678	1335-04-3570	113,53	113,53	113,53	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	117,96 \$	13 391,97 \$	1 569,94 \$	1 569,94 \$
235, RUE BÉGIN	4 952 679	1335-05-3667	81,08	81,08	81,08	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	117,96 \$	9 564,18 \$	1 121,21 \$	1 121,21 \$
229 - 231, RUE BÉGIN	4 952 674	1335-06-3738	60,96	60,96	60,96	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	117,96 \$	7 190,83 \$	842,98 \$	842,98 \$
223, RUE BÉGIN	4 952 682	1335-06-3899	60,96	60,96	60,96	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	117,96 \$	7 190,83 \$	842,98 \$	842,98 \$
0, RUE BÉGIN (VILLE DE VAL-D'OR)	4 952 676	1335-07-4038	6,1	6,10	0,00	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	117,96 \$	719,55 \$	84,35 \$	84,35 \$
217, RUE BÉGIN	4 952 673	1335-07-3966	60,96	60,96	60,96	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	117,96 \$	7 190,83 \$	842,98 \$	842,98 \$
211, RUE BÉGIN	4 952 680	1335-08-4012	30,48	30,48	30,48	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	117,96 \$	3 595,41 \$	421,49 \$	421,49 \$
207, RUE BÉGIN	4 952 677	1335-08-4158	60,96	60,96	60,96	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	117,96 \$	7 190,83 \$	842,98 \$	842,98 \$
199, RUE BÉGIN	4 952 672	1335-09-4225	25,53	67,60	67,60	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	117,96 \$	3 011,51 \$	353,04 \$	353,04 \$
			811,57	1088,09	1018,96		0,00 \$			95 732,30 \$		11 222,70 \$

Frais des bordures à 100%: (selon estimation)

1. Bordure de béton	0	0,00 \$	0,00 \$
2. Trottoir de béton	0	0,00 \$	0,00 \$
Taxe nette	15%		0,00 \$
Financement	9%		0,00 \$
Total			0,00 \$
Total à 100%		811,57	0,00 \$

Taxation au secteur	95 732,30 \$
Taxation à l'ensemble des immeubles imposables	234 267,70 \$
Total règlement	330 000,00 \$

Frais du pavage à 40%: (selon estimation)

3. Scarification et mise en forme	5250	5,00 \$	26 250,00 \$
4. Pavage ESG-14	550	185,00 \$	101 750,00 \$
5. Addition MG-20	300	40,00 \$	12 000,00 \$
6. Aménagement des accès	570	29,00 \$	16 530,00 \$
7. Mise en forme accotement	980	17,50 \$	17 150,00 \$
8. Divers travaux de drainage (ponceaux, et	1	17 250,00 \$	17 250,00 \$
Taxe nette	15%		28 639,50 \$
Financement	9%		19 761,26 \$
Total			239 330,76 \$
Total à 40%		811,57	95 732,30 \$

0,00 \$ /m lin.

117,96 \$ /m lin.

- CÔTÉ + CÔTÉ / 2 / 2
- CÔTÉ + CÔTÉ / 2
- RUE, RUELLE, PARC, VILLE DE VAL-D'OR
- À VÉRIFIER

Stéphan Larocq

Stéphan Larocq, technicien senior et Sophie Boulanger-Veillet, technicienne
Le 9 décembre 2021

TAXES SPÉCIALES POUR PAVAGE
SELON ESTIMATION (09-12-2021)

Année de travaux: 2022
1^{re} année d'imposition: 2023

Nom de rue : des Tilleuls
Règlement d'emprunt: 2022-15

Taux d'intérêt = 3% sur 10 ans (reçu de Chantal Gilbert le 18-12-2020)
FACTEUR = 0,1172300000

Bordure	0,00 \$
Pavage	141,31 \$

	Rue Locale	40% - 60%
	Collectrice de quartier	33% - 66%
	Collectrice	30% - 70%
	Artère	30% - 70%

Coût estimé						BORDURE			PAVAGE			TOTAL
N° civique	N° cadastre	Matricule	Frontage taxable	Frontage travaux	Frontage selon rôle	Coût au mètre		Taxe annuelle	Coût au mètre		Taxe annuelle	Taxe annuelle
						de façade	TOTAL		de façade	TOTAL		
143, rue des Beaubois	3 000 571	0029-70-3910	30,12	50,47	50,47	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	141,31 \$	4 255,77 \$	498,90 \$	498,90 \$
227, rue des Tilleuls	3 000 865	0029-60-8910	50,08	50,08	50,08	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	141,31 \$	7 076,58 \$	829,59 \$	829,59 \$
141, rue de la Pinède	5 047 524	0029-60-3810	29,05	52,80	63,41	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	141,31 \$	4 105,28 \$	481,26 \$	481,26 \$
149, rue de la Pinède	5 047 425	0028-69-3628	22,06	46,92	41,33	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	141,31 \$	3 117,55 \$	365,47 \$	365,47 \$
228, rue des Tilleuls	3 162 996	0028-69-8825	50,28	50,28	50,28	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	141,31 \$	7 104,84 \$	832,90 \$	832,90 \$
147, rue des Beaubois	3 162 997	0028-79-3822	27,97	44,25	67,64	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	141,31 \$	3 952,67 \$	463,37 \$	463,37 \$
TOTAL			209,565	294,80	323,21	0,00 \$			29 612,68 \$		3 471,49 \$	

Frais des bordures à 100%: (selon estimation)

1. Bordure de béton	0	0,00 \$	0,00 \$
2. Trottoir de béton	0	0,00 \$	0,00 \$
Taxe nette	15%		0,00 \$
Financement	9%		0,00 \$
Total			0,00 \$
Total à 100%		209,57	0,00 \$

Taxation au secteur	29 612,68 \$
Taxation à l'ensemble des immeubles imposables	35 387,32 \$
Total règlement	65 000,00 \$

Frais du pavage à 40%: (selon estimation)

3. Scarification et mise en forme	1500	5,00 \$	7 500,00 \$
4. Pavage ESG-14	170	185,00 \$	31 450,00 \$
5. Addition MG-20	270	40,00 \$	10 800,00 \$
6. Aménagement des accès	140	29,00 \$	4 060,00 \$
7. Mise en forme accotement	300	17,50 \$	5 250,00 \$
Taxe nette	15%		8 859,00 \$
Financement	9%		6 112,71 \$
Total			74 031,71 \$
Total à 40%		209,57	29 612,68 \$

0,00 \$ /m lin.

141,31 \$ /m lin.

- CÔTÉ + CÔTÉ / 2 / 2
- CÔTÉ + CÔTÉ / 2
- RUE, RUELLE, PARC, VILLE DE VAL-D'OR
- NON TAXABLE
- À VÉRIFIER

Stéphan Larose, technicien sénior et Sophie Boulanger-Veillet, technicienne
Le 9 décembre 2021

Stéphan Larose